

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE DE COTE D IVOIRE » en abrégé « SICI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE VILLA 68
WEDOUWEL, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE DE COTE D IVOIRE » en abrégé « SICI »

Objet :

- LOTISSEMENT,
- VENTE DE TERRAINS,
- ARCHITECTURE (plan de construction),
- VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION (brique ,ciment, fer),
- LOCATION DE MACHINE POUR DECAPAGE ET DRAINAGE,
- VENTE ET LOCATION DE MAISON,
- MONTAGE DE DOSSIERS TECHNIQUES DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE,
- REHABILITATION,
- RENOVATION,
- GENIE CIVIL,
- BTP,
- AMENAGEMENT FONCIER,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE VILLA 68 WEDOUWEL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme CAMARA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09946 du 22/09/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58508/GTCA/RC/2025 du 22/09/2025

